



PARCOURSUP LES POINTS CLÉS RÉCAP !

CIO
60 BD MARÉCHAL JUIN
MANTES-LA-JOLIE
01.61.31.22.90

Janvier 2023 - CIO - H.Vigier



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
de MANTES LA JOLIE

 **parcoursup**
Entrer dans l'enseignement supérieur

DU 18 JANVIER AU 9 MARS 2023

CRÉATION DE LEUR COMPTE ET SAISIE DES VOEUX

Création compte : Besoin de l'identifiant national élève (INE)

LES VOEUX

COMBIEN DE VOEUX ?

10 voeux sous statut étudiant

10 voeux sous statut apprenti



Pas de classement des voeux

QU'EST CE QU'UN VOEU?

1 Voeu = 1 Formation

• Voeu simple : 1 Formation + 1 lieu

• Voeu multiple :

1 voeu (1 formation) + des sous-voeux (lieux de formations)

LES SOUS-VOEUX

DEUX TYPES DE SOUS-VOEUX :

Limités



(10 sous-voeux par voeu , 20 sous-voeux au total)

Concerne : Les BTS, BUT, DN MADE, DCG, CPGE, EFTS, DNA

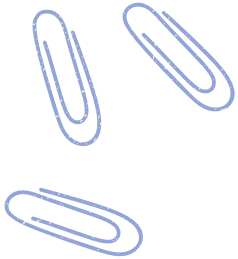
Illimités

Concerne :

IFSI, instituts d'orthophonie, orthoptie, audioprothèse regroupés au niveau territorial / Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management qui recrutent sur concours commun / Sciences Po, IEP Paris et le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) / Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France / Le concours commun des écoles nationales vétérinaires

**FINALISATION DU DOSSIER
ET CONFIRMATION DES VOEUX
DATE LIMITE : 6 AVRIL !!**

FINALISATION DU DOSSIER



*Projet de formation motivé
Pièces complémentaires
Auto-questionnaire (droit et sciences)
Rubrique CV et centres d'intérêts
Etc.*



CONFIRMATION DES VOEUX



*Attention !
un vœu non confirmé
=*

dossier non transmis à l'établissement qui dispense la formation demandée.

DU 1ER JUIN AU 13 JUILLET 2023

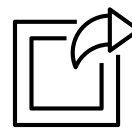


**LES RÉPONSES
DIFFÉRENTS TYPES DE RÉPONSES
DES FORMATIONS**



SOUS STATUT SCOLAIRE	SOUS STATUT APPRENTI
<ul style="list-style-type: none">• OUI• OUI-SI (= sous condition) (pour les formations non sélectives)• NON (pour les formations sélectives)• EN ATTENTE	<ul style="list-style-type: none">• OUI (sous condition d'avoir un employeur pour signer le contrat)• NON

RÉPONDRE !



Respecter les délais de réponse indiqués pour chaque voeu
SINON = perte de la place

Si plusieurs réponses positives : possibilité d'en accepter
qu'une seule à la fois



Vous pouvez maintenir vos autres vœux en attente

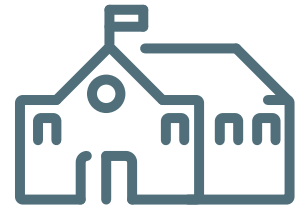
Conservation des vœux en attente possible jusqu'au 13 juillet

Mise à jour des réponses sur Parcoursup : tous les matins
(se connecter régulièrement!)

Au final : possibilité d'accepter 1 seule proposition d'admission



Penser à s'inscrire !



ET SI AUCUNE RÉPONSE POSITIVE ?



- **Phase complémentaire à partir du 15 juin**
Saisie de nouveaux voeux sur les places vacantes

- **La commission d'accès aux études supérieures (CAES)**

Possibilité de saisir la CAES via la plateforme à partir du 1er juillet
Commission qui étudie le dossier pour faire des propositions de
formations



Conseil : bien remplir la rubrique "Préférences et autres projets"

BESOIN DE PLUS D'INFOS ?

Prendre rendez-vous au CIO ou consulter la FAQ sur Parcoursup